
Don patriotique de deux pièces d'or par le citoyen Rigod, officier de cavalerie, lors de la séance du 1er ventôse an II (19 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don patriotique de deux pièces d'or par le citoyen Rigod, officier de cavalerie, lors de la séance du 1er ventôse an II (19 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 241;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32083_t1_0241_0000_3

Fichier pdf généré le 15/05/2023

«Le présent décret ne sera (1). publié que par la voie du bulletin de correspondance, et il en sera adressé des expéditions manuscrites tant aux représentants du peuple dans le département du Pas-de-Calais qu'à l'administration du district de Montagne-sur-Mer» (2).

32

Le citoyen Jean Rigod, officier au 20^e régiment de cavalerie, offre deux pièces d'or de 24 livres, pour les frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

33

La commune de Saint-Max, district de Nancy, département de la Meurthe, adresse à la Convention nationale le procès-verbal d'une fête civique célébrée dans cette commune à l'occasion du premier mariage républicain qui s'y est fait. Le patriotisme et la raison ont présidé à cette fête, qui annonce l'extinction du fanatisme et des préjugés dans cette commune de campagne. Elle demande que son nom soit changé en celui de Max-la-Montagne, et elle invite la Convention de rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi de la demande en changement de nom aux comités d'instruction publique et de division (4).

34

La commune de Verdun-sur-Doubs, département de Saône-et-Loire, district de Chalon-sur-Saône, annonce qu'elle s'est empressée de déposer sur l'autel de la patrie 27 marcs 4 onces 7 gros et demi d'argenterie, 36 marcs de galons d'or brut et 20 marcs de galons d'argent; plus, 5 cloches pesant 3,368 livres, et 437 livres de cuivre; le tout provenant des dépouilles de sa ci-devant église.

insertion au bulletin (5).

[Verdun-sur-Doubs, 22 pluvi. II] (6)

«Citoyens représentants,

La commune de Verdun-sur-le-Doubs, s'est empressée de déposer sur l'autel de la patrie 27

(1) Suppression au projet: «ne sera point imprimé; il sera seulement inséré au bulletin; le ministre de la justice en adressera...».

(2) P.V., XXXII, 12-14. Minute de la main de Merlin de Douai (C 292, pl. 948, p. 8). Décret n^o 8108. Reproduit dans Bⁱⁿ, 2 vent. (2^e suppl¹); M.U., XXXVII, 41-42. Extraits dans Rép., n^o 63; J. Paris, n^o 417; J. Sablier, n^o 1151; Ann. patr., n^o 415; J. Fr., 1^{er} vent.

(3) P.V., XXXII, 15 et 343. Minute du p.-v. signée Merlin (C 287, pl. 863, p. 28). Bⁱⁿ, 2 vent. (1^{er} suppl¹).

(4) P.V., XXXII, 15. Bⁱⁿ, 1^{er} vent.

(5) P.V., XXXII, 15. Bⁱⁿ, 1^{er} vent. (2^e suppl¹).

(6) C 287, pl. 863, p. 26.

marcs, 4 onces, 7 gros et demi d'argenterie, 36 marcs galons d'or brut, et 20 marcs galons d'argent; plus cinq cloches pesant 3368 livres, et 437 livres de cuivre, le tout provenant des dépouilles de sa ci-devant église.

Celle de Ciel qui l'avoisine, a fait également transporter au district de Chalon 6 marcs, 7 onces, 4 gros d'argenterie, trois cloches pesant 2188 livres et 95 livres de cuivre.

Ces deux communes ont été des premières à proclamer le culte de la raison éternelle; le seul digne d'une nation libre et éclairée. Puisse cet exemple être suivi par tous nos frères de la République! Puisse des siècles de lumière et de philosophie succéder à des siècles d'ignorance et d'erreurs! puisse enfin le fanatisme être à jamais relégué dans Cayenne, avec les imposteurs qui la formentaient, aux dépens des peuples pieux et crédules qu'ils ont abusés si longtemps.

Citoyens représentants, vous avez daigné faire mention honorable sur vos registres du cavalier armé équipé et monté, que la société populaire de Verdun vous a offert, contre les tyrans qui nous menaient encore; nous vous en témoignons toute notre reconnaissance et nous allons redoubler nos efforts pour mériter de plus en plus votre approbation.

Continuez, citoyens représentants, à tenir d'une main ferme le timon du gouvernement que vous a remis la confiance universelle des français: N'accordez la paix aux despotes coalisés que lorsqu'ils la demanderont à genoux, après avoir livré toutes leurs armes et payé tous les frais de la guerre injuste qu'ils ont provoquée: Si votre poste est celui des dangers, il est aussy celui de l'honneur: les républicains sans-culottes de la société de Verdun sur le Doux, vous jurent de partager tous vos périls, en attendant qu'ils puissent jouir des fruits de la sublime constitution qui fera le bonheur de leur chère patrie.

Vive la République, Vive la Montagne!»

LAVISSE (présid.), BERNARD (secrét.),
THÉVENOT (secrét.).

35

La commune de Ciel, qui l'avoisine, a fait également transporter au district de Chalon 6 marcs 7 onces 4 gros d'argenterie, 3 cloches pesant 2,188 livres de cuivre. Ces deux communes annoncent qu'elles ont été des premières à proclamer le culte de la Raison.

Elle se réjouissent avec transport de voir un siècle de lumières et de philosophie succéder à un grand nombre de siècles d'ignorance et d'erreurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

36

La commune de Prey (2), district d'Evreux, offre à la Convention nationale, pour subvenir

(1) P.V., XXXII, 15-16. Bⁱⁿ, 1^{er} vent. (2^e suppl¹).

(2) Et non Précy.